

GreenUnivers a été créé fin 2007-début 2008 par deux journalistes économiques, l'une basée aux Etats-Unis, l'autre en France, d'abord comme un blog, puis est devenu, en juillet 2008, un site économique et financier sur les marchés de l'environnement. Une veille sur les études et statistiques internationales, des analyses sur les tendances des marchés de l'environnement, une revue hebdomadaire des deals dans les cleantech et des avis d'experts.

Source web: <http://www.greenunivers.com/2009/11/batiment-vert-25300/#>

Le bâtiment vert ne connaît pas la crise

Publié par [PLaurent](#) • lundi 02 novembre 2009 à 14:45 • [Version imprimable](#)



© architecte : atelier Thierry Roche et associés ;
infographiste : Jérôme Danière ; École des Ponts
ParisTech

Le salon [Batimat 2009](#), qui ouvre ses portes à Paris aujourd'hui jusqu'au 7 novembre, est placé sous le thème de la rénovation des bâtiments et de l'efficacité énergétique, avec un hall entier dédié à la gestion durable des bâtiments.

Les industriels du BTP jouent, en effet, la carte de l'environnement pour pallier la morosité du marché (sur les douze derniers mois le nombre de mises en chantier est en recul de 21,1%, selon le ministère de l'Ecologie et du Développement durable) et s'adapter à une demande structurelle croissante.

Car le bâtiment vert ne connaît pas la crise. Le marché des bâtiments basse consommation (BBC) décolle selon [les chiffres présentés par le ministère](#) le 28 octobre. Près de 19 000 projets ont déjà fait une demande de [certification BBC Effinergie](#) (consommation d'énergie primaire inférieure à 50kWh/m²/an) depuis 2007, dont 15 500 en 2009.

Rapporté au parc français de 31,6 millions de logements et 874 millions de m² de bâtiments tertiaires, ce n'est pas encore la panacée mais le mouvement ne fait que commencer.

Premiers bâtiments à énergie positive

Signe de cette tendance, les premiers bâtiments tertiaires BBC et à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme) sortent de terre en France.

Pionnière au niveau mondial, [la Tour à énergie positive Elithis](#) à Dijon (Côte d'Or) est en activité depuis avril 2009. Elle a nécessité sept millions d'euros d'investissement pour 5 000 m² de bureaux. Equipé de panneaux solaires, le bâtiment produit 75 000 kwh/an.

En octobre dernier, le groupe Abalone (Intérim) s'est installé dans [son nouveau siège social](#) (1 320 m² sur 3 niveaux) à Saint Herblain, en Loire-Atlantique. Six éoliennes individuelles, du solaire thermique et photovoltaïque sur le toit, une architecture bioclimatique et un futur système à hydrogène/pile à combustible : le site produira à terme 63 kWh/m²/an d'énergie ! Coût de l'investissement : 4,37 millions d'euros.

Les projets poussent comme des champignons. Dans la région parisienne, [Green Office](#) de Bouygues Immobilier à Meudon ou le [Bâtiment 114](#) d'Icade EMGP (Immobilier) à Saint-Denis, par exemple, qui ne devrait consommer « que » 35kWh/m²/an.

Encore mieux, [Energy Plus](#), développé par Alma Consulting Group à Gennevilliers, un bâtiment de plus de 60 000 m² qui ambitionne de consommer 16 kWh/m²/an !

Au design avant-gardiste (photo), Descartes + doit prendre forme quant à lui à Champs-sur-Marne (77). Ce bâtiment (5 000 m² sur 5 niveaux) est l'œuvre de l'atelier Thierry Roche et Associés pour l'Ecole des Ponts ParisTech, le CSTB et Epamarne.

Il devrait être un concentré de solutions durables : cellules solaires, pompes à chaleur, climatisation par plancher rayonnant, rafraîchissement adiabatique, récupération-épuration des eaux pluviales, ou encore sondes géothermiques. Le coût du projet est estimé à 22,5 millions d'euros pour une livraison en 2012.

Généralisation des bâtiments BBC

Ces projets pionniers deviendront bientôt la norme, dans la foulée des décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Une nouvelle réglementation devrait être adoptée courant 2010. [Les principes de la RT 2012](#) ont été présentés par le ministère de l'Environnement lors des 3^e Rencontres de la performance énergétique mi-octobre.

Cette RT 2012, qui doit remplacer la RT 2005 actuelle, ambitionne de faire passer la consommation énergétique des bâtiments neufs sous la barre des 50kWh/m²/an. La réglementation thermique actuelle équivaut à une consommation d'énergie primaire entre 110 kWh/m²/an et 250 kWh/m²/an.

Elle s'appliquera aux permis de construire déposés au 1^{er} janvier 2011 pour les bâtiments publics et tertiaires, et au 1^{er} janvier 2013 pour le résidentiel. Pour l'existant, l'ambition est de réduire d'au moins 38% la consommation d'énergie du parc d'ici 2020.

L'étape suivante sera la généralisation des bâtiments neufs à énergie positive, prévue à l'horizon 2020 au niveau français et européen.

Alexandre Simonnet

